

A propos du viol : le corps escamoté

« C'est un long travail de prise de conscience, un interminable parcours dans l'espace mental qui a lentement déplacé l'enquête et permis d'interroger le versant très personnel de la blessure, sa part intérieure et secrète, cette forme très spéciale du crime qui, en atteignant le corps, atteint la partie la plus incorporelle de la personne ».

G. Vigarello¹

S'il est un acte où le corps est au cœur du délit, c'est bien le viol : délit de corps, corps du délit !

Son invisibilité puis sa lente émergence dans les sociétés et le monde de la justice, la difficulté à le considérer comme un délit jusqu'à une date récente² incite à en faire un objet de réflexion pour chaque domaine de connaissance dont la littérature qui offre tant de complexités à toute question. Devant l'immensité de la tâche, les choix que j'ai faits ont été déterminés * par la brièveté de cette intervention et donc le souhait d'avancer des pistes de réflexion plus que des analyses minutieuses * et par les corpus sur lesquels je travaille : des œuvres littéraires reconstruisant la mémoire de l'esclavage et d'autres celles de la guerre d'Algérie (1954-1962) et de la guerre civile des années 90 dans ce même pays ; ce qui a eu un effet d'éclairage sur mon étude de référence, celle de G. Vigarello : les silences éloquents qu'elle contient sur les deux moments de l'histoire (de la France puisque c'est l'objet de son ouvrage) : l'esclavage et la guerre³ dont il n'est pratiquement pas question. La « seconde »⁴ guerre d'Algérie sur laquelle je m'attarderai, si elle n'appartient plus à l'Histoire de la France a, néanmoins des liens avec la première. En l'abordant, on peut voir aussi qu'au-delà des clivages des histoires nationales, la question du viol et de son traitement littéraire est transversale.

Dans les œuvres littéraires hantées par la question du viol, la mise en texte de ce crime est difficile à mettre au jour et en mots. Commencer à y travailler c'est participer à l'histoire du viol dont Georges Vigarello affirme qu'elle « n'est pas écrite » (p.7), première phrase de sa remarquable étude. Il refuse de limiter l'histoire du viol à la violence car « c'est un entremêlement complexe entre le corps, le regard, la morale. »(p.8). La recherche sur le viol montre comment la victime s'efface, d'abord, dans sa « honte » car cette atteinte de son intimité la plus profonde la stigmatise autant sinon plus que le violeur : la thématique de la « souillure » de la violée est constante. Par le contact qu'elle a subi, la victime est avilie, le mal subi la contamine et en fait une réprouvée. Cet accent sur la « honte » est variable au cours de l'Histoire et accompagne très étroitement l'image de la femme à telle ou telle étape

¹ - Georges Vigarello, *Histoire du viol XVI^e-XX^e siècle*, Le Seuil, L'Univers historique, 1998, p. 10. La page de l'ouvrage suivra la citation en texte.

² - Ainsi en France, le procès d'Aix-en-Provence en mai 1978, p. 242 et sq. de l'ouvrage pré-cité.

³ - A propos du viol des guerres, il parle brièvement de la Bosnie, pp. 262-263 et des viols serbes, citant quelques articles sur cette question. Cf. un article consultable sur internet et qui utilise largement la même source, en particulier V. Nahoum-Grappe, « L'épuration ethnique : désastre et stupeur ». Cf. http://home.graffiti.net/flagrant-delit/Textes/fd10_viol.html.

⁴ - Je désigne ainsi ce qu'on nomme « les années noires » caractérisées par une lutte pour le pouvoir entre les islamistes et les détenteurs de ce pouvoir depuis 1962 et avec toutes les retombées que l'on sait pour la société. Ce n'est pas, pour moi, admettre une équivalence entre la guerre de décolonisation, doublement désignée : en France comme « la guerre d'Algérie et, en Algérie, comme la guerre de libération nationale, et la guerre civile des années 90.

d'un parcours historique, de ce qu'elle a subi ou subit comme « systèmes d'oppression » (p.9)⁵.

L'Histoire du viol encore à explorer

Il n'est pas inutile de suivre les grandes lignes de cette première reconstitution de l'histoire du viol pour saisir l'évolution des mentalités et des discours.

Sous l'Ancien Régime où l'univers de la violence est du quotidien, les textes de droit classique condamnent le viol mais, dans les faits, les juges ne poursuivent pas le violeur, même lorsqu'il y a plainte, ce qui n'est pas fréquent. La violée, on n'en parle pas ou très peu. Le violeur bénéficie donc de l'impunité sociale et dans l'appréciation de l'acte, il est clairement énoncé que tout dépend du statut social des acteurs. Ainsi D. Jousse dans son *Traité de la justice criminelle*, écrit : « La qualité de la personne à qui la violence est faite augmente ou diminue le crime. Ainsi une violence faite à une esclave ou à une servante est moins grave que celle qui serait faite à une fille de condition honnête »⁶. On ne peut pas ne pas penser que cette façon de voir n'ait pas marqué profondément les mentalités et le rapport au corps de l'autre féminin en servitude – position de double infériorité féminine - comme on l'appréciera dans nos analyses.

De plus, par rapport aux autres actes de violence, le viol apparaît comme spécifique car s'y mêle la notion de plaisir masculin, de ce que l'on nomme aujourd'hui la pulsion sexuelle irrépressible : souvent l'agresseur se fait accusateur quand la femme résiste. Il y a donc alors, une sorte de légitimité masculine du droit au désir sexuel, accompagnée de la croyance bien ancrée : la femme cède, non à la force mais parce que, par sa nature, elle est lascive. Si ce n'était pas le cas, elle ne serait pas violée. G. Vigarello, à l'appui de ce constat établi à partir des textes et des notes de procès⁷, montre que les grands esprits du temps ont partagé cette croyance et il y a quelques pages accablantes – c'est sans doute ce que l'on appelle l'esprit d'époque !...- sur Voltaire, Diderot et Rousseau⁸ pour une fois associés dans la même certitude ! Ô Lumières... Quand il s'agit du viol d'une femme mariée, c'est une atteinte à l'honneur du mari puisqu'elle lui appartient. Et, effectivement, au fur et à mesure que la législation évolue, c'est beaucoup plus le vol qui est dénoncé dans les délits punissables par la loi. Le viol est assimilé à un vol puisque l'épouse ou la fille est la propriété du mari et du père, à défaut, du frère. On comprendra mieux alors comment Le Code noir, édité en mars 1685, insiste tant sur les différents vols passibles de sanctions, taisant évidemment le délit du viol, d'une banalité affligeante dans l'univers de l'esclavage où les esclaves sont des biens meubles. Seul l'article 9 de ce code, régit la descendance d'un « concubinage avec des esclaves »⁹.

⁵ - A ce titre l'observation de notre dernier ensemble de textes : textes algériens des années 90, est tout à fait éloquent. On aurait pu aussi élire un corpus autour des viols en France, à partir des quartiers périphériques dont l'ouvrage de Samira Bellil, *Dans l'enfer des tournantes*, a été et est emblématique (Gallimard, coll. Folio documents, 2003, 307p.)

⁶ - Ce traité est publié à Paris en 1752. Cité par G. Vigarello, op. cit., p. 24. Notons que c'est l'unique moment dans ces 350 pages où il fait mention de l'esclavage.

⁷ - Cf. J. de Marconville, *De la bonté et mauvaiseté des femmes* en 1564, réédité à Paris, Côté-femmes, en 1991, in G. Vigarello, p. 53.

⁸ - Face à un homme seul, une femme peut résister, si elle se fait violer, c'est qu'elle le veut bien ! Cf. G. Vigarello, p. 53 et sq.

⁹ - Nouvelle édition très accessible : *Codes noirs – De l'esclavage aux abolitions* avec une introduction de Christiane Taubira, Dalloz, 2006, coll. À savoir, p. 40 et 41. « Un auteur américain a développé la thèse selon laquelle l'homme blanc en est venu à frapper sa femme du fait qu'il avait pris l'habitude d'user de violence envers les femmes par les viols d'esclaves. Cela paraît spécieux. » dans Christiane Taubira, *L'Esclavage raconté à ma fille*, Paris, Bibliophane, Daniel Radford, 2002 (éd. de poche 2006), p. 30.

G. Vigarello note un tournant important sur cette question autour de la révolution de 1789. Dès la fin du XVIII^e siècle, les rapports de médecine légale gagnent en précision anatomique : ainsi apparaît l'examen et l'appréciation des effets sur l'hymen : « la violence est attestée, le viol ne l'est pas »(p.101).

Deux « déplacements » sont à noter : le premier contenu dans la Déclaration des Droits de l'homme : « Tout homme est seul propriétaire de sa personne et cette propriété est inaliénable » ; la victime devient un sujet, le viol, une blessure et non un larcin. En conséquence l'article 29 du Code pénal de 1791 note, assez laconiquement mais note : « Le viol sera puni de six ans de fers ». Ce déplacement par la loi est théorique puisque les faits ne suivent pas : on rappelle au devoir de tutelle et de protection des pères et maris et la loi renforce cette tutelle (p.106). Le second « déplacement » est l'abandon de toute référence religieuse dans le jugement du crime selon le principe énoncé en 1789 : « La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société ».

Ainsi cette période innove sur le plan des textes en accordant une plus grande autonomie de la personne, en désignant les acteurs du viol mais, ajoute G. Vigarello, « le viol mêle trop profondément l'obscénité, la morale et le corps pour que ces composantes se dénouent par décret »(p.121).

Tout au long du XIX^e siècle, avec l'affirmation plus large du droit de propriété, le crime par excellence dont se font l'écho presse, romans et enquêtes, est le vol, répétant ainsi la certitude des Lumières. De plus s'instaure durablement la dichotomie Ville/Campagne avec l'opposition : monde rural/archaïsme/viol ≠ monde citadin, modernité, absence de viol.

On peut dater d'après 1850 (p.158), la première reconnaissance de la « violence morale » contenue dans le viol et ainsi celui-ci se définit mieux, au-delà de la violence physique. Dans la hiérarchie renouvelée des violences, le trauma occasionné par le viol commence à être pris en compte et des plaintes sur les viols concernant des femmes adultes commencent à être suivies¹⁰. C'est dans la deuxième moitié du XX^e siècle que la définition du viol et de ses sanctions progresse. Le procès des campeuses belges à Aix-en-Provence en 1978, appelé « procès du viol » provoque, dans le mois qui suivent, un débat au Sénat pour transformer la loi (p.247-248). De ce procès, voulu par les victimes comme « le procès du viol », on retiendra, pour notre propos, une phrase de Marielle Righini dans *Le Nouvel Observateur* : « Vous avez pris d'assaut les tribunaux comme des tribunes pour crier que votre corps est à vous et que nul n'a le droit de se l'approprier impunément »¹¹.

Le viol est désormais apprécié comme ce qu'il est : une mort qui entre dans le corps de la femme avec une perte d'identité du fait de son intégrité bafouée : « Non plus le poids moral ou social du drame, non plus l'injure ou l'avilissement, mais le bouleversement d'une conscience, une souffrance psychologique, dont l'intensité se mesure à sa durée, voire à son irréversibilité » (p.246).

Parcours dans quelques œuvres

Georges Vigarello affirme, dans son introduction : « Une histoire du viol illustre du coup l'insensible naissance d'une vision du sujet et de son intimité (...) la lente reconnaissance qu'un sujet peut être « absent » des gestes qu'il est condamné à subir ou à effectuer (...) [il y a donc] prise en compte de l'existence d'une conscience distincte de ce qu'elle "fait" » (p. 9).

¹⁰ - L'ouvrage de Vitarello mène de front viol de femmes et viols d'enfants, beaucoup plus tôt reconnus et sanctionnés quant à eux avec pas mal d'ambiguïté dès qu'il s'agit de petites filles. C'est un aspect que nous n'avons pas pris en compte dans notre étude.

¹¹ - cité par Vigarello, p. 243. Marielle Righini, « Le prix du viol », *Le Nouvel Observateur*, 25 mars 1978.

Cette appréciation est parfaitement illustrée par les textes que nous allons indiquer et parcourir qui, tous, donnent une extrême importance à la souffrance personnelle de la victime et focalise l'attention du lecteur sur le saccage subi et masqué, sur la brisure psychique du sujet, souvent irréversible. Si, dans l'appréciation qui parvient à s'imposer aujourd'hui, le traumatisme subi est au-devant de la scène faisant reculer « la honte morale » et « l'offense sociale », ces deux dernières appréciations sont loin d'être évacuées dans nos sociétés contemporaines, même dans la société française moderne, encore prisonnière des siècles de patriarcat dans ce domaine.

Tous ces rappels que l'on pourrait largement enrichir encore par d'autres études, indiquent que les écrivains qui choisissent cette inscription du viol dans leurs fictions, le font avec tous les acquis de cette histoire, insistant parfois plus sur l'atteinte de « la part la plus incorporelle de la personne » que sur le corps lui-même. Elle les aide à mieux relire passé ou présent au-delà de la prise de conscience des victimes elles-mêmes dont le trauma est tel qu'elles apparaissent comme sidérées et détruites. C'est donc la manière qu'ont certaines œuvres littéraires d'inscrire le viol qui nous retiendra dans cette seconde partie.

Viol et esclavage

De nombreux textes peuvent être sollicités qu'il faudra analyser dans des études ultérieures¹². Mais le roman majeur de Toni Morrison, *Beloved*¹³, apparaît d'une telle richesse et originalité sur le sujet que nous nous restreindrons, si l'on peut dire, à lui, même s'il nous vient des Etats-Unis !¹⁴

Trois femmes sont lestées de ce lourd poids du viol dans le récit : Sethe, la protagoniste, rescapée du viol « institutionnel », puisqu'elle est le seul enfant dont sa mère ne se soit pas débarrassé à la naissance, comme le lui a appris celle qui l'a élevée, le jour où sa mère a été suppliciée :

« - Je te le dis. Je te le dis, petite Sethe.

Ce qu'elle fit. Elle dit à Sethe que sa mère et elle, Nan, étaient arrivées ensemble par mer. Toutes deux avaient été prises maintes fois par l'équipage.

- Elle les a tous jetés, sauf toi. Celui des marins, elle l'a jeté dans l'île. Les autres, ceux d'autres Blancs, elle les a jetés aussi.

Sans nom, qu'elle les jetait. A toi, elle a donné le nom de l'homme noir. Lui, elle l'a serré dans ses bras. Les autres, elle ne les a jamais pris dans ses bras. Jamais. Jamais. Je te le dis. C'est moi qui te le dis, petite Sethe » (pp.92-94)¹⁵

¹² - Maryse Condé, *Moi, Tituba sorcière noire de Salem*, Mercure de France, 1986 (rééd. Folio) – Harriet A. Jacobs, *Incidents dans la vie d'une jeune esclave*, 1861, pour la trad. française, Viviane Hamy, 1992 – *La véritable histoire de Mary Prince, récit commenté par Daniel Maragnès*, Albin Michel, 2000 – Evelyne Trouillot, *Rosalie l'infâme*, Dapper Littérature, 2003 – Hannah Crafts, *Autobiographie d'une esclave*, (2002), Payot pour la traduction française, 2006.

¹³ - Cf. Lila Azam Zanganeh, « Toni Morrison impératrice noire », *Le Monde*, 2 juin 2006, p. 11 informe que « la semaine dernière la *New York Times Book Review* a élu *Beloved* comme le meilleur roman des vingt-cinq dernières années », enquête littéraire auprès de 125 écrivains, critiques et éditeurs du monde entier. « Son œuvre, en prêtant un souffle épique, d'un lyrisme sourd et violent, à l'histoire de l'esclavage et de ses conséquences, en comblant un désir entaché de culpabilité, en faisant affleurer la conscience refoulée de l'outrage fait aux Noirs américains a, de fait, créé une place unique dans la littérature – et la conscience - du pays. Elle a donné une voix au silence assourdissant d'une mémoire en friche (...) *Beloved* est devenu un must des études universitaires, c'est-à-dire un classique ». L'écrivaine américaine a été l'invitée du Louvre en novembre 2006.

¹⁴ - 1987 – traduit en français en 1989, Christian Bourgois éditeur, mon édition de référence. Réédité en poche.

¹⁵ - On connaît cette pratique sous le nom de « pariade » ou comme le précise C. Taubira, d' « appareillage » : « Souvent les adolescentes étaient violées. Cela s'appelait « l'appareillage ». Les négriers prenaient du plaisir

Baby Sugs, sa belle-mère, dont l'expérience est résumée comme pour mieux souligner sa banalité, a eu huit enfants de six pères différents :

« En compensation de s'être accouplée, quatre mois durant avec un contremaître pour qu'il lui soit permis de garder son troisième enfant avec elle, un garçon – pour mieux le voir troquer contre du bois de charpente au printemps de l'année suivante, et se retrouver enceinte de l'homme qui avait promis de n'en rien faire et qui l'avait fait. Cet enfant-là, elle ne pouvait pas l'aimer, et les autres, elle ne voulait pas les aimer.

« Que Dieu prenne ce qu'il veut » disait-elle. Et il prit, et prit et prit, puis Il lui donna Halle, qui lui donna la liberté alors que cela n'avait pas la moindre importance » (p.40)

Ella enfin, celle qui convaincra la communauté, de venir en aide à Sethe aux prises avec sa folie nommée « Beloved », fantôme de plus en plus tyrannique. C'est Sethe qui parle d'abord à sa fille, Denver, d'Ella :

« Il était arrivé à Ella quelque chose du même genre, sauf que pour elle, il y avait eu deux hommes – un père et son fils - et qu'Ella se souvenait de tous les détails.

Pendant plus d'un an, ils l'avaient gardée enfermée dans une pièce pour être seuls à user d'elle (...)

-Tu n'imagineras jamais, avait dit Ella, ce que ces deux-là m'ont fait » (pp.170-171)

A la fin du roman, quand elle prend la tête du sauvetage, la voix narratrice explique, insistant une nouvelle fois sur son traumatisme :

« Personne ne l'aimait, et elle n'eut pas aimé l'être non plus, car elle considérait l'amour comme une infirmité grave. Elle avait vécu sa puberté dans une maison où se la partageaient un père et son fils, qu'elle appelait « la lie de la terre ». Ce fut « la lie de la terre » qui lui inspira le dégoût des relations sexuelles et à l'aune de laquelle elle mesura toutes les atrocités. Meurtre, enlèvement, viol - n'importe -, elle écoutait et hochait la tête. Tout cela n'était rien en comparaison de « la lie de la terre » (p.353)

Mais c'est autour de Sethe que se concentre l'horreur de l'atteinte à l'intégrité de la personne, Baby Sugs et Ella étant des « témoins » du relais de l'horreur. Denver remarque que ce bébé a une rare puissance de nuisance. Et en affirmant son amour pour le bébé sacrifié, revient dans le corps et l'esprit de Sethe ce à quoi elle a dû consentir pour que la pierre tombale soit gravée :

« Et ce fut là de nouveau. Avec la fraîcheur accueillante des pierres tombales non gravées ; comme celle qu'elle avait choisi pour s'y appuyer, dressée sur la pointe des pieds, les genoux grands ouverts comme une tombe...

« Dix minutes, avait-il dit. T'en as pour dix minutes, et je le ferai gratis ».

Dix minutes pour sept lettres. Avec dix minutes de plus aurait-elle pu avoir aussi « Dearly » ? (...)

Elle avait cru qu'il suffirait de forniquer parmi les tombes avec le graveur dont le jeune fils les observait, le visage empreint d'une colère millénaire, et d'un appétit tout neuf (...) Cela devait certainement être suffisant. Suffisant pour répondre à tous les prêtres, à tous les abolitionnistes, et à une ville pleine de mépris.

Comptant sur la tranquillité de sa propre âme, elle en avait oublié l'autre : l'âme de sa petite fille (...) Forniquer parmi les pierres tombales sous les yeux du fils du graveur n'avait pas suffi. Non seulement elle avait dû vivre des années dans une maison paralysée par la fureur du bébé à la gorge tranchée, mais les dix minutes qu'elle avait passées, pressée contre une pierre couleur d'aurore cloutée d'éclats d'étoiles, les genoux aussi largement ouverts que la tombe, étaient plus longues qu'une vie, plus vivantes, plus pulsatives que le sang du bébé qui avait enduit ses doigts comme de l'huile » (pp.13-14).

La femme-esclave sait d'expérience que ce corps est le seul « bien » qu'elle puisse monnayer : cela n'empêche pas le souvenir de ce « viol » consenti d'être semblable à celui

et, en plus, ils s'enrichissaient, car l'enfant qui naissait de ce viol était également vendu comme esclave », in *L'esclavage raconté à ma fille*, op. cit., p. 45.

d'un viol, « les genoux aussi largement ouverts que la tombe », cet acte qui fait entrer la mort dans le corps de la femme. Ce traumatisme « léger » est venu s'ajouter au traumatisme lourd où, là encore, le viol n'apparaît que comme accessoire tellement il est évident dans la vie d'une esclave, le vol du lait, le vol de ce qui appartient à la lignée et c'est à cette violence que Sethe identifie la dépossession d'elle-même :

« - J'avais du lait, dit-elle. J'étais enceinte de Denver, mais j'avais du lait pour ma petite. Je n'avais pas arrêté de l'allaiter quand je l'ai envoyée devant avec Howard et Buglar (...)

- On causait d'un arbre Sethe.

- Quand je vous ai quittés, ces gars sont venus et m'ont pris mon lait. Ils sont venus exprès pour ça. Ils m'ont maintenue de force et ils l'ont pris. Je les ai dénoncés à Madame Garner Elle avait cette boule et ne pouvait pas parler, mais les larmes lui ont ruisselé des yeux. Les gars ont appris que je les avais dénoncés. Maître d'Ecole en a obligé un à m'éclater le dos, et quand ça s'est refermé, ça a fait un arbre. Il y pousse toujours.

-Tu as eu droit au fouet ?

-Et ils m'ont pris mon lait.

-Ils t'ont battue, et t'étais enceinte ?

- Et ils m'ont pris mon lait ! » (pp.30-31)

Cet aveu est fait très tôt dans le roman mais le traumatisme a été tel que Sethe y revient et cette fois le viol est présent et l'indulgence que réclame d'elle Paul D. pour ce mari devenu fou, elle ne peut la donner :

« - Il a vu ce que ces garçons m'ont fait et il les a laissés continuer à vivre ? Il a vu ? Vu ? Il a bien vu ? (...)

- Moi je suis bourrée, bon Dieu, bourrée à craquer de deux garçons aux dents moussues, l'un me tétant le sein, l'autre me maintenant à terre pendant que leur maître liseur de livres observe et prend des notes. Je suis encore pleine de cela, bon Dieu, je ne peux même pas y repenser et souffrir davantage. Y ajouter mon mari, regardant, au-dessus de moi, du grenier – caché tout près, dans le seul endroit où il pensait que personne n'irait le chercher -, les yeux rivés sur ce que je ne pouvais pas supporter de voir. Et sans les arrêter – regardant et laissant faire (...) mon mari, accroupi près de la baratte, se barbouillant le visage de beurre et de babeurre parce qu'il a en tête le lait qu'ils ont volé (...) « Non, merci. Je ne veux pas savoir ni devoir me souvenir de ça » (p.101 à 104).

On voit que si le sujet central de *Beloved* est la difficulté de se libérer en profondeur des stigmates de l'esclavage, il est aussi dans le vécu de la maternité, lié essentiellement au corps, dans le désastre de l'attachement et dans l'entraînement qu'elle s'impose d'une amnésie pour contrer le désastre et tenter de survivre. Ce qui touche au corps de la femme – sexualité et enfantement – est le lieu de convergence des impossibilités à vivre demandant une « cure » de réadaptation qui apprenne à tourner le dos à la mort, seule certitude de la vie en esclavage, « cure » qui sera tentée par Paul D. mais qui aboutira grâce à la solidarité des femmes de la communauté.

Viol et guerre

Le viol a longtemps été au centre des guerres et l'histoire humaine s'est habituée à le considérer comme un dommage collatéral inévitable. Il est non seulement humiliation du vaincu (encore une fois la femme n'est pas sujet mais objet d'un échange d'ennemis) mais bien souvent relance d'un processus de violence en voie d'extinction. Reprendre tous les viols liés à une guerre serait fastidieux. Nous avons opté pour les viols récents dans deux guerres « modernes » de la seconde moitié du XX^e siècle, en Algérie.

La sortie du silence du viol de guerre en Algérie est tout à fait récente : les années 90 déclenchent la mise en mots des crimes sexuels subis entre 54 et 62 mais avec peu de cas encore, comme si le silence, si longtemps conservé, ne devait plus être rompu. Dans cette

perspective, le témoignage de Louissette Ighilahriz est exceptionnel. Elle acceptait de dire, pour la première fois quarante ans après les faits, les tortures subies dénonçant la violation de la personne dans son intégrité physique et psychologique. Elle se refusait alors à parler de viol - car elle était répugnante, explique-t-elle, dans son plâtre et ses excréments -, alors que son ouvrage, *Algérienne*,¹⁶ expose subrepticement le corps violé : « Mon corps était couvert d'ecchymoses. Mon pubis était rouge et enflé. De toute évidence, mes plâtres avaient été malmenés, les traces de violence à mon encontre étaient manifestes »¹⁷.

Quatre ans après, en 2005, son père mort et sa mère ayant sombré dans une maladie mentale, au procès en appel du général Maurice Schmitt, ancien chef d'état major des armées qui avait mis en cause son témoignage, elle reedit, en audience, les viols répétés, « avoués » à Florence Beaugé, du capitaine Grazziani, alors qu'elle n'avait que 20 ans. Elle va, cette fois jusqu'au bout de sa confession dans un livre publié, témoignage donc, reedit lors du procès : « Il m'a violée, 45 ans après je n'en dors plus, il a brisé ma vie, brisé l'éducation de mes enfants. Oui, j'ai subi l'innommable de la part du capitaine Graziani »¹⁸.

Louissette Ighilahriz n'a rompu le silence qu'après s'être assurée de ne pas blesser ses parents. Si nombreux ont été les mentions de ces viols¹⁹, les témoignages et les fictions en sont très rares.

Les choses ont été différentes dans les années 90 d'une part parce qu'il y a eu un vrai mouvement de la société civile représenté par les mouvements de femmes avec des procès symboliques des violeurs, d'autre part, parce que écrivains et écrivaines ont inscrit, dans leur trame narrative, cette réalité ce qui témoigne d'une évolution certaine des mentalités en la matière.

Dans *Rose d'abîme* d'Aïssa Khelladi²⁰, la violence est partout mais se concentre sur deux personnages féminins, la fille et la mère, prises au mâle piège. Le viol subi par la mère, successivement dans les deux « camps » - français et algérien - pendant la guerre de libération est traité comme réminiscence et presque à mots couverts. Par contre celui de Warda, la fille, est la ligne thématique dominante du roman : il court des pages 70 où commence son calvaire aux dernières pages du roman où on la retrouve folle et lucide, ayant refusé d'avorter mais refusant aussi d'accoucher, ce qui fait dériver le texte vers le symbolisme d'une gangrène enkystée au cœur du pays dont, selon une métaphore habituelle, Warda, la femme violée et fécondée, serait le symbole. Roman complexe et déroutant, il nous retient ici pour l'inscription du viol dans ses pages. Il est présent et son déroulement inexorable mais chaotique est rendu par la structure même du texte qui fait alterner des chapitres consacrés aux différents personnages. Le viol n'est pas « donné » d'une seule traite. Il revient des pages 72 à 182. On peut le suivre à partir du choix de trois extraits significatifs où le corps est présent et escamoté.

¹⁶ - Louissette Ighilahriz, *Algérienne*, récit recueilli par Anne Nivat, Fayard/Calmann-Lévy, 2001, pp. 105 à 116.

¹⁷ - id. p.118.

¹⁸ - Cf. le compte-rendu de la séance du procès dans *El Watan* du 9-10 septembre 2005 (Quotidien national algérien) par Nadjia Bouzegrane, « Louissette Ighilahriz contre Maurice Schmitt ». Cf. aussi Florence Beaugé, *Algérie, une guerre sans gloire. Histoire d'une enquête*, éd. Calmann-Lévy, septembre 2005.

¹⁹ - Cf. ainsi Frantz Fanon présentant des cas psychiatriques présentés : le malade qui ne peut envisager de reprendre sa femme qui a été violée en sachant qu'elle n'y est pour rien et qu'elle lui a ainsi sauvé la vie. « Cas n°1 – Impuissance chez un Algérien consécutive au viol de sa femme », *Les Damnés de la terre*, rééd. La Découverte, 2002, p. 244 et sq. Très bel exemple du traumatisme partagé par l'homme, la société et les moyens d'y remédier.

²⁰ - Aïssa Khelladi, *Rose d'abîme*, Le Seuil, 1998. Cf. « GLN, violence et société algérienne d'aujourd'hui : Aïssa Khelladi et Boualem Sansal » dans « Littérature et société dans la littérature francophone du Maghreb », *Francofonia*, n°12, 2003 (Université de Cadix), pp.47-56.

L'enlèvement de Warda qui faisait son jogging, seule, dans la plaine de la Mitidja, est évoqué avec beaucoup de réalisme. Warda a essayé de se défendre et l'homme sort un couteau.

« La vue du couteau replongea aussitôt Warda dans **une peur anesthésiante**. Elle se rendit compte qu'aucune menace venant de sa part n'impressionnerait cet homme ; plutôt que de la laisser s'en aller, il n'hésiterait pas à la tuer. Elle résolut de **céder à sa volonté**, baissa les bras, subitement soumise, presque soulagée » (p.79).

Plus loin, après l'avoir obligée à marcher et l'avoir conduite dans une grotte, il lui pose la question fatidique. Cette lenteur relative, dans le passage à l'acte, montre bien qu'il n'est pas une pulsion mais une conviction qui repose sur une représentation de la femme justifiée par des « arguments » religieux :

« - Bien, bien, fit-il, maintenant je te pose la question suivante, réponds-moi sans détour, il n'y a pas de pudeur en religion, es-tu encore vierge, ma fille, tu peux me parler comme à ton père, as-tu préservé ton hymen ?

- oui..., **agonisa-t-elle**. (...)

-Je te croirai, *inch'Allah*, lorsque j'aurai vérifié la justesse de tes affirmations, et si tu mens, tu recevras le châtiment adéquat ». (p.104)

Le châtiment est inéluctable mais avant d'y assister le lecteur est entraîné à la suite d'autres personnages à la recherche de Warda et pris dans d'autres violences puisqu'on est en octobre 1988, période d'émeutes. Plus d'une cinquantaine de pages plus loin :

(...) L'homme était venu dans la grotte, seul. Il dut l'assommer pour la déshabiller et la prendre.

En s'affaissant, Warda eut le sentiment que **son corps chutait dans une béance sans fin**. Elle tentait de **s'accrocher à des saillies invisibles** mais ne réussissait qu'à raidir ses membres. Lorsqu'il parvint à la caler entre ses jambes, sa chute se suspendit comme un point d'interrogation. Elle tournoya autour d'elle-même, de plus en plus vite, **pareille à un astre sur le point de s'éteindre**.

- Ne t'inquiète pas, ma fille... Je suis ton frère en religion.

Les mots formèrent un complot et s'insinuèrent en elle, brusquement, par trahison. Elle voulut les dénoncer, les repousser, mais en fut incapable. **Sa volonté craqua sous l'inexorable poussée. Elle pensa au bruit de l'arbre qu'on déracine**. La douleur devint si vive qu'elle se fraya un chemin jusqu'à sa conscience : elle ouvrit les yeux.

- Tout se passe bien, ma sœur... Laisse-toi faire.

Elle émergeait de **sa scissure**. Lentement. Il était sur elle, le visage énorme, déformé par les reflets de l'obscurité. Sa sueur, son souffle, sa barbe, son regard plus pâle que la nuit. Elle crut entendre une mouche bourdonner à ses oreilles.

Puis **la déchirure** reprit, la divisa, la démultiplia. » (p.161)

A partir de cet instant, Warda est la proie de tous les islamistes regroupés en cet endroit, à commencer par les deux fils du premier homme :

(...) Un autre homme était venu et lui avait mis vigoureusement la main sur la bouche. **Elle eut peur qu'il la frappât, lui aussi, et s'abandonna sans résistance**. Il paraissait plus jeune, mais sa barbe, son souffle, son regard entretenait la même complicité avec la nuit. Pas un mot n'était sorti de sa bouche. Il avait le bras tendu, oblique, à proximité du cou. La montre au poignet, coincée contre sa joue. La nuit noire. Le tic-tac inaudible. Impossible de savoir l'heure. Le va-et-vient acharné. Une multitude de vies longues et monotones, vécues dans l'insouciance, s'étaient condensés dans ce mouvement qui la submergeait.

Alors, pour échapper encore une fois, la dernière, au souffle saccadé, à l'haleine âcre qui se répandait sur son visage, l'embaumant de sa forte odeur, **elle tenta une envolée, un sprint ultime vers sa douloureuse victoire**. Il lui sembla que **son corps s'était dilué dans l'air ou qu'elle s'était tout à fait détachée de lui, de ce fardeau pénible dont la meurtrissure rouge et froide allait témoigner à charge contre elle. Elle s'évanouit** ». (pp.162-163)

Viennent ensuite tous les autres, l'énumération rendant palpable cette accumulation de corps sur le corps de la jeune fille :

(...) « **D'autres hommes, d'autres corps, suivirent.**

Parmi eux, certains lui parlèrent mais elle fut incapable de leur répondre, elle n'écoutait pas, ne comprenait pas ; leurs corps lourds sur elle l'immobilisaient, la submergeaient d'une douleur irréaliste qui allait s'insinuant jusqu'au plus profond d'elle. Un à un, ils vinrent comme pour la délivrer d'un immense malentendu. Ceux qui mêlèrent leurs rôles à des baisers, ceux qui les accompagnèrent de caresses et de coups, de crachats ou simplement d'insultes ; ceux qui, avant de s'approcher d'elle, invoquèrent Dieu ou qu'émandèrent Sa miséricorde, trois fois comme la tradition le recommande, ceux qui voulurent coûte que coûte qu'elle parlât, qu'elle dise sa peine d'avoir été égarée dans le chemin du diable et sa joie de se racheter en servant le djihad, ceux qui exigèrent, aussitôt le viol terminé, qu'elle ramassât toute sa volonté pour se lever et, enveloppée de sa seule nudité blessée, accomplisse la prière en leur compagnie ; ceux qui trahirent par de petits rires les enfants qu'ils étaient, expliquant, embarrassés et amusés à la fois, que pour la première fois de leur vie ils touchaient un corps de femme de cette manière, et ceux qui pleurèrent, avec le même embarras moqueur ; ceux qui la frappèrent encore et encore, qui menacèrent de l'égorger, de la brûler vive, de la mutiler, et se contentèrent, finalement, de lui promettre l'enfer, l'enfer seulement, pour bientôt, « tu vas voir, putain ! » (p.179)

Dans ces extraits mais aussi dans d'autres passages, aucune ambiguïté n'est possible : la voix narratrice est « du côté de » Warda et le parti-pris est celui de « la » raconter mais dans une recherche de complicité avec le lecteur par la vision avec le personnage ou focalisation interne. Warda est proche par le monologue intérieur, par quelques répliques mais, surtout, par cette complicité avec le narrateur omniscient et qui tente de dépasser sa masculinité pour tenter de rendre la gamme de sentiments et de sensations éprouvées par la jeune fille : volonté de se défendre et anesthésie de la peur sous la menace ; incapacité de vivre en conscience le réel qui s'impose entraînant évasion de l'esprit qui note pourtant la douleur et la violation du corps et évanouissement ; perception indistincte et massive de l'acte toujours répété²¹. A l'opposé, le narrateur ne crée aucune complicité avec les violeurs, tenant à leur propos un discours socio-religieux pour illustrer leur détermination.

Les écrivaines prennent le même parti-pris mais avec des moyens narratifs différents. Elles vont peu s'attarder sur les violeurs, notant leur haleine, leurs regards, leur brutalité, quelques éléments de leurs convictions, donnant tous leurs « mots » aux victimes, tout en adoptant des positionnements, face au viol, dissemblables. Il faudrait revenir sur *Imzad* de Fatna Gourari²² ou sur « Nuit et Silence »²³ de Maïssa Bey. Nous n'évoquerons ici que le roman d'une écrivaine belgo-algérienne. C'est un roman de 2003, publié à Bruxelles, le second roman de Malika Madi, *Les Silences de Médée*²⁴. Roman est à la 3^{ème} personne puisqu'on va suivre tout le parcours d'une jeune fille, Zohra, qui tient la maison familiale avec quatre hommes, son père Mohammed et ses trois frères Nabil, Samir et Saïd. C'est une jeune fille « parfaite » selon les critères de la société algérienne : bonne musulmane, jolie, douce et sereine, enseignante portant le hidjeb par conviction et soumission à Dieu, elle attend le mariage que lui proposera son père ; elle est un parfait exemplaire produit par un système patriarcal. Mais l'implosion de la société algérienne, avec les manifestations visibles de la progression des islamistes, la conduit à une tragédie, en trois étapes. La première alerte est déstabilisante mais ne la concerne pas encore directement : elle s'articule autour des

²¹ - Cf. les passages notés en gras.

²² - Marsa éditions, déc. 2001, n° 55-56 d'*Algérie Littérature/Action*.

²³ - Dans *Sous le jasmin la nuit*, éd. de l'aube (2004), Aube poche, 2006.

²⁴ - Bruxelles, éditions Labor, 2003, 209 p. - Son premier roman, *Nuit d'encre pour Farah*, édité par les éditions du Cerisier en 2001. A obtenu le prix des lycéens. Romancière belge d'origine algérienne, née dans le centre de la Belgique.

changements de comportements de son frère Nabil puis de sa disparition avec les « autres ». La seconde est beaucoup plus déséquilibrante puisqu'elle marque l'abandon par Zohra de la profession qu'elle adorait quand, après un massacre ignoble, elle se retrouve face à une classe où il ne reste que dix enfants survivants sur les quarante cinq qui la composaient : « Suis-je encore capable d'enseigner ?... Je suis désertée par tout savoir, que pourrai-je leur transmettre à présent ? » (p.34). Le dernier acte de la tragédie, nœud même de ce roman-témoignage, est son enlèvement par un groupe d'islamistes, avec d'autres jeunes filles, la vingt et unième nuit du ramadan et son silence qui fait d'elle, à son retour, une morte-vivante. Ce silence justifie pleinement le choix d'une narratrice extradiégétique qui suit et débusque les vraies raisons du mutisme de la victime.

L'enlèvement est évoqué avec une grande sobriété : de ce qui s'est passé on ne saura rien. Chez Malika Madi comme dans les textes précédents, il n'y a pas de voyeurisme indécent. Il y a une volonté de faire sentir au lecteur à quel point le traumatisme peut réduire une femme au silence et au déni du réel :

« C'était un soir perdu dans les méandres du temps. Ils ont enfoncé la porte d'un seul coup de pied.
(...) « Grâce à Dieu, j'ai été épargnée par les djinns... Ils ne m'ont rien fait, ils ne m'ont pas touchée. Je me suis évanouie, et ils ont pensé que j'étais morte... » (pp.55-56)

Zohra est rentrée chez elle au petit matin et malgré les questions pressantes de son entourage, elle répète avec conviction la même version des faits à laquelle elle adhère de toute la force de son amnésie « réparatrice » :

« Je me suis évanouie sur le trajet, ils ont pensé que j'étais morte, alors ils m'ont laissée là. Au matin, je me suis réveillée dans la forêt avec cette blessure sur mon visage. S'ils m'avaient fait du mal, je l'aurais senti, je l'aurais su. Non ! Ils ne m'ont pas touchée, je me suis évanouie, ils ont pensé que j'étais morte. » (p.56)

Cette version est renforcée par le fait qu'elle soit la seule jeune fille à être revenue après cette nuit. Zohra suit donc le destin qu'elle avait accepté avant l'enlèvement : épouser un émigré veuf qui pourrait être son père et aller vivre avec lui en France en cohabitant avec ses enfants, tous adultes et autonomes.

C'est à cette étape de la vie de Zohra que la narratrice trouve son relais dans le regard attentif de Hanna, la belle-fille aînée. Elle travaille dans un centre d'aide aux femmes violentées et acquiert progressivement la certitude que sa belle-mère refoule en elle un terrible secret et que tant qu'elle ne se sera pas libérée de ce déni de violence et de destruction, elle sera cette morte-vivante qui sombre dans l'angoisse ou qui s'absente du monde. Les deux tiers du récit suivent donc cette vie continuée avec les réactions très diversifiées de l'entourage. Chaque partie de ce qui devrait être une renaissance et qui n'est que survie est annoncée par une phrase en exergue, signée cette fois « Zohra », ce qui laisse à penser que Malika Madi construit sa fiction à partir de témoignages réels.

Lorsqu'elle quitte l'Algérie pour la France au début de la seconde partie, on peut lire : « *Je pars, je prends ce corps mais je laisse ma mémoire... plus rien ne sera comme avant... il faut juste le savoir.* »

Puis Hanna obtient, au bout de plusieurs mois, de retourner en Algérie avec sa belle-mère et de l'accompagner, persuadée que seule la confrontation avec les lieux pourra la délier de son silence. Au seuil de ce retour, on lit : « *Est-on égaré lorsqu'on se perd volontairement ? Je sais où je me suis laissée... Qu'il sera pourtant difficile de me retrouver !* »

Quand enfin il faut à Zohra le courage de se souvenir de ce qui a été pour elle pire encore que le viol collectif subi, la présence de son frère qui n'a rien empêché, avant l'ultime aveu qui sonne en quelques pages courtes finales, à nouveau Zohra conclut, en quelque

sorte : *« J'ai livré une bataille contre moi-même et je l'ai emporté. Même avec la meilleure volonté du monde, je ne pourrai jamais gagner la guerre que me livre la fatalité. »*

Pour continuer ce travail sur « Viol et littérature », nous avons donc engrangé quelques acquis : cerner la manière dont l'acte lui-même est écrit ou plutôt évoqué, l'accent étant mis plus sur ce qu'entraîne le viol que sur l'acte même : d'où ce corps escamoté. La position de la voix de la narration, le choix de la personne verbale, les complicités ou rejets concernant les acteurs (paroles dites, portraits, actes) sont des indices du traitement littéraire du « motif ». Il est aussi nécessaire de bien cerner le contexte et de situer le viol étudié car il y a certainement un phénomène de massification dans les viols que nous avons choisis pour l'étude, viols « publics » si l'on peut dire, à distinguer des viols « privés ». Mais il n'est pas sûr que l'acte lui-même soit vécu différemment ni que la société réagisse plus positivement vis-à-vis de la victime et soit moins tolérante vis-à-vis du violeur. En tout état de cause, lire ces textes, c'est affronter une réalité trop souvent tue et prendre conscience combien ces faits, même passés, investissent l'imaginaire des sociétés, les représentations qu'elles se font du féminin et du masculin et du travail toujours à construire pour faire évoluer les schémas hérités.